

Le **Directeur Général** a pris l'initiative d'annoncer **20 engagements** visant à répondre aux besoins de la Surveillance. Ces engagements sont déclinés en **cinq thématiques majeures** :

- **Formation**
- **Encadrement**
- **Efficacité opérationnelle**
- **Sécurité dans les contrôles**
- **Spécialiste**

Tout au long de l'année, nous examinerons **chaque volet en profondeur** afin d'élaborer des **plans d'action concrets**, en espérant que cette fois-ci, ils débouchent enfin sur **des mesures tangibles et concrètes**.

LES SPÉCIALISTES

L'Administration piétine alors que l'URGENCE impose d'agir!

La CFDT considère le dossier des spécialistes comme primordial. Il est donc dommage que seule la question des spécialistes EMC et motocyclistes ait été abordée.

Quid des moniteurs TIR, TPCI, les aériens, les marins, acteurs essentiels dans le dispositif global de la SURVEILLANCE ?

Une fois de plus, l'Administration nous laisse un goût amer et donne l'impression de vouloir expédier le dossier !

Engagement n°18

Doter les EMC de moyens adaptés à l'exercice de leur spécialité, améliorer leurs conditions de travail et adapter le dispositif aux nouveaux courants de fraude et aux priorités stratégiques.

La CFDT rappelle ses revendications pour les collègues EMC, revendications qui peinent à aboutir malgré le mouvement du 1er semestre 2023 :

- La DG s'était engagée à inscrire au Répertoire National des Certifications Professionnelles cette spécialité. .
L'administration nous indique que ce dossier est toujours en cours et qu'il devrait aboutir en 2025. Il est grand temps !
- Revalorisation salariale à la hauteur des enjeux de ces spécialistes et de leurs auxiliaires canins à qui l'administration demande toujours plus.
- Meilleure attractivité pour la spécialité.
- Recrutement massif de nouveaux EMC pour pallier la trentaine d'emplois vacants sur la métropole et les DOM-TOM, mais également pour lutter efficacement contre tous les trafics (Tabacs, Stups et Infractions financières...)
- Attribution d'un matricule pour le chien afin qu'il puisse lui aussi être récompensé à l'instar des dispositifs pour les EMC des autres administrations. Ce serait en cours !
- Attribution d'une carte d'achat pour chaque EMC. A l'étude !
- Un véhicule adapté pour celles ou ceux qui n'en sont pas encore dotés
- La CFDT exige de l'Administration que les EMC puissent bénéficier d'Autorisations d'Absence en cas de garde de chien malade sans limite. Depuis 2023, l'administration en accorde 5 par agents. Dans certains cas, c'est largement insuffisant, l'EMC devant puiser dans ses JNC, JRH ou CA . Totalemment anormal.

Chantier de la

Surveillance

Spécialistes

À revoir

[Formation](#)

[Encadrement](#)

[Efficacité opérationnelle](#)

[Sécurité dans les contrôles](#)

Même si des avancées notables ont été obtenues depuis la mobilisation de l'ensemble des EMC en 2023, l'Administration doit accélérer la cadence sur les dossiers mentionnés ci-dessus, c'est primordial ! Par ailleurs, des séminaires annuels seront mis en place permettant de mieux prendre en compte et assurer un suivi de l'ensemble des thématiques/chantiers spécifiques à cette communauté métier.

Engagement n°19

Valoriser la spécialité de motocycliste, renforcer la sécurité de ces spécialistes et adapter leur formation et leur implantation ainsi que leur matériel à l'évolution des flux et des méthodes de travail des unités routières.

Face à une Administration aux abois, qui peine à recruter et à pallier les dizaines de postes vacants, comment voulez-vous avancer sur ce sujet sans une véritable volonté politique et un plan MARSHALL pour que nos collègues motards puissent travailler enfin dans les meilleures conditions possibles. En réalité, nous tournons en rond depuis des décennies sur les questions des effets vestimentaires, sécuritaires, sur les motos et équipements banalisés, sur les moyens radios, etc.. !

L'administration explique dans ces documents vouloir améliorer les conditions de travail et de sécurité des motards. Eh bien, place aux actes !

Malheureusement, lors de ce Groupe de Travail, elle se gardera bien d'évoquer les sujets qui fâchent :

- L'attractivité
- Une véritable valorisation des compétences de ces spécialistes (entre autres indemnitaire)

Sur l'attractivité, la CFDT demande que les collègues puissent connaître les postes avant la formation en école et pouvoir postuler en fonction, cela permettrait pour certains de sécuriser une place en région !

La CFDT exige une vraie prise en compte de cette spécialité avec une volonté affichée de l'Administration sur nos principales demandes : L'attractivité, le recrutement et le volet indemnitaire. Même si nous reconnaissons des avancées en termes d'équipements pour nos collègues, il faut être plus ambitieux en matière de matériels (Nouveaux casques intégrant le Réseau Radio du Futur (RRF) qui seront déployés en 2026, nouvelles bottes été plus respirantes, nouvelles tenues sérigraphiées ETE et HIVER, nouveaux gants chauffants, ceinture de soutien ...)

Bref, que du bon SENS !

